



A retourner au : Centre de formation des chambres de métiers et de l'artisanat - CFCMA
12, avenue Marceau - 75008 Paris ✉ cfcma@apcma.fr - ☎ 01 44 43 10 04

- Chambre de métiers et de l'artisanat ou CFA *:
- Adresse *:
- Effectif de l'établissement :
- Contact et suivi administratif *:
- Téléphone *:
- Courriel *:
- Etablissement à facturer, si différent :

INSCRIT *

- M., Mme *:
 - Courriel *:
 - Fonction *:
 - Qualification :
- Date de naissance :
- | | | |
|----------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Technicien | <input type="checkbox"/> Maîtrise |
| <input type="checkbox"/> Cadre | <input type="checkbox"/> Cadre supérieur | |

- A la formation *:

ROLE ET FONCTIONNEMENT D'UN COMITE HYGIENE ET SECURITE (CHS) DANS UNE CMA

- Référence: GEJU-1001
- Qui se déroulera à: le: Sur site
- Droits d'inscription: 300 € par journée/stagiaire (+ 17,50 € par repas)
- Fait à: le

Nota :

- Les conditions générales de vente du CFCMA sont disponibles sur www.cfcma.artisanat.fr onglet informations pratiques. Toute inscription vaut acceptation des présentes CGV.
- En cas de désistement notifié moins de quinze jours calendaires avant la date prévue pour le début de la session de formation, l'intégralité des frais pédagogiques prévus sera facturée

Signature*

***Mentions obligatoires**